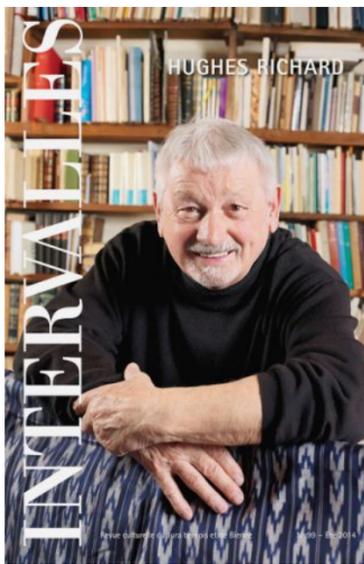


Combien de Hughes Richard sous sa houppelande?

REVUE INTERVALLES (11) Aujourd'hui, Jean-Marie Hotz présente le numéro 99 de la «Revue Intervalles», paru en septembre 2014 et consacré à Hughes Richard.

A l'occasion du 80e anniversaire de Hughes Richard, en collaboration avec Intervalles, la Bibliothèque cantonale jurassienne, à Porrentruy, a monté une fameuse exposition. C'est souvent emmitoufflé dans sa houppelande que «Richard» arpente la campagne, loin des bruits et des nuisances de la ville. Cela a inspiré Chantal Calpe pour le sous-titre de l'exposition et repris ici en titre. A la fois poète, romancier, éditeur, biographe ou libraire en chambre, ce natif de Lamboing, aujourd'hui installé aux Ponts-de-Martel, a touché à toutes les facettes de la littérature et du livre. Sans mauvais jeu de mots, on peut dire qu'il en connaît un rayon. La place manque ici pour décliner toute sa bibliographie et tous les prix littéraires glanés durant ses 60 années d'écriture. Vous trouverez tout cela en détail sur son site web: www.hughesrichard.ch. Mentionnons tout de même «La ballade pour parler d'adolescence», illustrée par Pierre Raetz et tirée chez Max Robert, à Moutier, ou «A toi seule je dis oui», 21 haïkaïs enrichis de 21 bois de Christian Henry. Il continue d'écrire et a publié récemment deux inédits dans la collection «Quand la plume reprend feu».



Numéro 99
Hughes Richard

Secrétaire du «Prix rencontre à Paris» de 1960 à 1969 et collaborateur à ces mêmes éditions, il participa activement à la rédaction et à l'édition de l'«Anthologie de la poésie française», publiée en 1967. En 1978, pour les Editions du Pré-Carré, à Porrentruy, il lance, avec ses amis Pablo Cuttat et Pierre-Olivier Walzer, la collection «Jurassica», consacrée à la littérature jurassienne.

Dans les pas de Cendrars

Hughes Richard a notamment passé de longues années sur les pas de Blaise Cendrars. Une partie de l'impressionnante collection de documents originaux récoltés, annotés, triés est déposée à la Bibliothèque nationale, à Berne. Il a rédigé l'imposante bibliographie générale de l'écrivain. Le globe-trotter chaud-fonnier a en effet inspiré plusieurs ouvrages à Hughes Richard, dont «Dites-nous, Monsieur Blaise Cendrars» et «Cher Blaise».

Mais ses biographies ne se sont pas limitées à Cendrars. Pour l'«Anthologie jurassienne», il a produit les textes pour Paul Gautier, Pierre Alin et Francis Giauque. On peut encore citer la «Correspondance générale», de Charles-Albert Cingria ou les nombreux documents relatifs à Werner Renfer.

INTERVALLES FÊTE SES 40 ANS - DES NUMÉROS À REDÉCOUVRIR

Intervalles, la revue culturelle de Bienne et du Jura bernois, fête cette année ses 40 ans. Depuis 1981, elle dresse, à raison de trois numéros par année, un portrait de la région sur les plans culturel, historique, économique, écologique ou encore social. Plusieurs numéros honorent aussi des personnalités de la région. A l'occasion de cet anniversaire, les membres du comité ont choisi leurs numéros coups de cœur, qui sont présentés au cours de ces prochaines semaines et peuvent être achetés avec un rabais de 40% sur le site internet de la revue, www.intervalles.ch.

Amoureux de l'écrit, Hughes Richard a accumulé des centaines de livres, de revues, d'encyclopédies, de magazines, tous triés par thèmes, par auteurs ou par région, selon les humeurs du moment. Lui seul sait ce qu'il a et sur quelle étagère se trouve la perle rare. Les années ont passé, les modes ont changé, mais il conserve encore quelques belles pépites pour bibliophiles avertis.

Longue relation avec la Revue

C'est une longue relation, comme en témoignent les neuf collaborations avec la Revue, la première remontant à 1985, avec la parution d'un texte inédit dans le numéro 12, «L'été de ma seconde naissance». En 1990, les Editions Intervalles ont publié deux titres,

«La saison haute» et «La petite musique des pays sans printemps», que le sous-signé a eu le plaisir d'illustrer. Le début d'une indéfectible amitié.

Cette livraison 99 fait partie de celles dédiées aux écrivains de notre région, à savoir son ami Francis Giauque, Blaise Cendrars, Robert Walser, Monique Saint-Hélière, Virgile Rossel, Eric Sandmeier ou encore Werner Renfer.

PROFITEZ PENDANT UNE SEMAINE D'UN RABAIS DE 40% SUR CE NUMÉRO, EN LE COMMANDANT SUR LE SITE DE LA REVUE WWW.INTERVALLES.CH

INTERVALLES
Revue culturelle du Jura bernois et de Bienne

La faute aux incessantes modifications imposées

CORONAVIRUS Nombre d'entreprises ont eu recours au chômage partiel pour faire face à la pandémie. Mais un député demandait pourquoi le délai de traitement était aussi long.

Dans la lutte contre la pandémie, les autorités ont interdit à de nombreuses branches d'exercer leurs activités. Pour atténuer les conséquences de ces fermetures forcées, le Conseil fédéral a mis en place une procédure simplifiée de demande de réduction de l'horaire de travail (RHT), c'est-à-dire de chômage partiel. Or, selon le député Samuel Krählenbühl (UDC, Unterlängggen), «le délai de traitement des demandes par la Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement (DEEE) est parfois extrêmement long.» Jusqu'à neuf semaines jusqu'à réception des décomptes et de la confirmation d'indemnisation, selon le député.

Une situation inacceptable, qui pèse lourd sur les entreprises, déjà pénalisées par les interdictions d'exercer prises par les autorités. Dans le cadre des questions, lors de la dernière session du Grand Conseil, il avait demandé au gouvernement d'expliquer une telle longueur de procédure. Il voulait

aussi connaître le délai moyen pour établir un décompte de RHT au cours des derniers mois, ainsi que le nombre de personnes supplémentaires que la DEEE avait embauchées pour traiter les demandes de RHT.

Hausse exponentielle

Le Conseil exécutif assure comprendre le mécontentement des personnes concernées et regretter ces retards. Il affirme toutefois que les services du canton n'en sont nullement responsables. D'abord, en raison de la pandémie, le nombre de demandes d'indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail a explosé en très peu de temps: «Alors que l'Office de l'assurance chômage (OAC) a traité 222 préavis et 65 décomptes en 2019, il a dû venir à bout de 38 384 préavis et 52 009 décomptes en 2020», justifie le gouvernement. Et rien que pour les cinq premiers mois de 2021, il a traité 14 583 préavis, et 21 628 décomptes. Et d'ajouter qu'en

tout, les entreprises bernoises concernées ont touché près de 1,1 milliard de francs.

Pour accélérer le traitement de toutes ces demandes et alléger la charge de travail pour les entreprises et l'OAC, le Conseil fédéral a édicté une ordonnance sur les mesures dans le domaine de l'assurance chômage en lien avec le coronavirus. Dans le même temps, le Seco publiait une directive correspondante. Le problème, c'est qu'en raison de l'évolution de la pandémie, la directive a subi 17 modifications entre mars et décembre 2020, puis encore neuf entre janvier et mars 2021!

Davantage de travail

Ces modifications, surtout celles ayant un effet rétroactif, n'ont pas conduit à une baisse de la charge de travail, mais au contraire à une augmentation. Des demandes ont ainsi dû être traitées plusieurs fois, et ces changements constants ont créé des incertitudes chez les entreprises concernées.



Le secteur de l'hôtellerie-restauration a été particulièrement impacté par la crise du Covid. KEYSTONE

Dans ce contexte pour le moins dynamique, le Conseil exécutif se dit convaincu que l'OAC a réagi «de manière flexible et appropriée pendant toute la pandémie». Celui-ci a fait appel à des auxiliaires provenant d'autres unités et a également recruté des collaborateurs supplémentaires pour une durée limitée. Il a ainsi pu augmenter rapidement sa capacité de travail et adapté les processus pour accélérer les procédures. S'agissant de la durée moyenne de traitement d'un décompte, le gouvernement indique que cela dépend de la qualité des documents soumis par l'entre-

prise. Si des questions complémentaires s'avèrent nécessaires, encore faut-il pouvoir joindre rapidement les entreprises. Difficile donc de donner une durée moyenne des traitements. Mais le Conseil exécutif assure que l'OAC cherche à garantir un délai de traitement aussi court que possible.

Forces supplémentaires

Pour assurer ces prestations, environ 90 collaborateurs sont venus renforcer l'Autorité cantonale (ACT) pour le traitement des demandes d'indemnités en cas de RHT, entre mars et juillet 2020. Puis, à partir

d'août, l'ACT a embauché 15 nouveaux collaborateurs, avec des contrats courant jusqu'à la fin du mois dernier. Désormais, au vu de la baisse de la charge de travail, seuls cinq contrats ont été reconduits jusqu'à fin septembre, précise le gouvernement.

En ce qui concerne la caisse de chômage, le nombre d'auxiliaires supplémentaires a augmenté en continu, en parallèle avec les vagues de la pandémie et les changements de prescriptions. A fin mai 2021, quelque 53 collaborateurs avaient été embauchés, et d'autres le seront encore par la suite. PHO